

1 Directeur délégué

Référence : 3134-24-1685/SR du 1^{er} novembre 2024

Employeur : Centre hospitalier territorial



Corps /Domaine : Emploi fonctionnel

Direction déléguée du CHS

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ : /

Lieu de travail : CHS Albert Bousquet

Poste à pourvoir : immédiatement

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 1^{er} novembre 2024

Date limite de candidature : Vendredi 22 novembre 2024

Détails de l'offre :

Missions :

Dans la perspective de la mise en place d'une direction commune entre le Centre Hospitalier Territorial Gaston-Bourret (CHT) et le Centre Hospitalier Spécialisé Albert Bousquet (CHS), le directeur délégué intégrera l'équipe de direction commune et sera en charge de la gestion stratégique et opérationnelle du CHS.

Présentation générale de l'établissement siège de la direction commune

Avec un budget de près de 33 milliards, et plus de 2200 agents, le CHT est l'hôpital de référence de Nouvelle-Calédonie. Il affiche un capacitaire total de 565 lits et places sur le site unique du Médipôle répartis comme suit :

- Médecine : 217 lits
- Chirurgie : 111 lits
- Mère-enfant : 121 lits
- Soins intensifs : 55 lits (+ 10 postes de dialyse)
- Hospitalisation ambulatoire : 51 places

Présentation du Centre Hospitalier Spécialisé Albert Bousquet

Une convention de direction commune sera mise en œuvre à compter de janvier 2024 en vue de permettre au CHT et au CHS, de définir une stratégie partagée et une meilleure articulation des activités de manière à apporter une réponse concertée et complémentaire aux besoins de soins hospitaliers.

Le centre hospitalier spécialisé Albert Bousquet est un établissement public autonome. L'établissement dispose de trois services médicaux :

- La psychiatrie générale
- La pédopsychiatrie
- Le centre de gérontologie

L'activité de l'établissement est également extrahospitalière (Nouméa, Dumbéa, Koumac, Koné, Poindimié, Wé) et regroupe des centres médico-psychologiques pour adultes et enfants, un centre de soins en addictologie, un centre d'accueil et de soins pour les adolescents et un hôpital de jour pour enfants.

L'établissement compte près de 460 ETP, dont 28 personnels médicaux. Son budget d'exploitation s'élève à 5,4 milliards de francs XPF (soit 45 millions d'euros).

Position dans l'organigramme de direction :

- Liaisons hiérarchiques : Directeur général

- Liaisons fonctionnelles :
Les directions fonctionnelles
Les présidents de CME (CHT et CHS)
Les présidents et membres des instances de gouvernance notamment : Directoire,
Conseil d'administration et CME du CHS
Ensemble de la communauté médicale des deux établissements.

Missions générales, permanentes et spécifiques :

Sous l'autorité du chef d'établissement, le directeur adjoint délégué assure la gestion du CHS.

Membre de l'équipe de direction commune, il participe aux comités de direction et il est associé aux réflexions stratégiques du CHT et partage ses dossiers avec l'équipe de direction commune.

Le directeur adjoint délégué du CHS élabore les orientations stratégiques qu'il soumet au chef d'établissement et en assure la mise en œuvre.

Il met en œuvre le projet d'établissement du CHS et le projet médical partagé des deux établissements.

Il est responsable du management opérationnel et assure la gestion administrative, l'animation et le pilotage des ressources humaines en lien avec les directions fonctionnelles.

Caractéristiques particulières de l'emploi :

Garde de direction

Profil du candidat

Savoir / Connaissance / Diplôme exigé :

- *Diplôme de directeur d'hôpital (EHESP) souhaité*
- Solide expérience de directeur adjoint
- Connaissance de l'organisation sanitaire de la Nouvelle-Calédonie

Savoir-faire :

- Conçoit les politiques et les projets en adéquation avec les besoins, les contraintes de la structure et le projet d'établissement
- Anime, mobilise et entraîne les équipes
- Traite et résout des situations conflictuelles
- Négocie des ressources (financières, humaines, techniques, logistiques)
- Fixe les objectifs et évalue les résultats
- Assure la conduite du changement

Comportement professionnel :

- Grande capacités relationnelles, diplomatie, aptitude à la négociation
- Capacité d'anticipation, contribution à la définition de la stratégie institutionnelle
- Sens des responsabilités
- Sens du travail en équipe et disponibilité

Contact et informations complémentaires :

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez contacter madame Myriam BEAUMONT – directrice adjointe en charge des ressources humaines- tél : 20.80.00 - [mail : myriam.beaumont@cht.nc](mailto:myriam.beaumont@cht.nc)

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non bénéficiaire de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines / Cellule recrutement par :

- voie postale : BP J5-98849 - Nouméa cedex
- dépôt physique : Direction des Ressources Humaines- Cellule recrutement - CHT
- mail : recrutement@cht.nc

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique